



**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
Direction de l'interministerialité  
et du développement durable**

## **Installations classées pour la protection de l'environnement**

### **COMMUNE DE SÈVREMOINE**

## **CONSULTATION DU PUBLIC**

Le public est avisé qu'en exécution de l'arrêté préfectoral DIDD – 2022 - n°127 du 16/05/22, une consultation du public est ouverte en mairie de SÈVREMOINE, **du lundi 20 juin 2022 à 8h30 au mardi 19 juillet à 17h30 inclus** à la suite de la demande formulée par Monsieur le gérant du GAEC du Nouvel Horizon, afin d'être autorisé à régulariser l'élevage de vaches laitières situé au lieu-dit " Les Roulettes " - Saint Germain sur Moine - à SÈVREMOINE (49230), installation soumise à enregistrement visée sous la rubrique n°2101.2.b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier à la mairie de **SÈVREMOINE, du lundi 20 juin 2022 à 8h30 au mardi 19 juillet à 17h30 inclus**, aux jours et heures suivants :

**Les modalités d'accès à la mairie et aux documents peuvent être adaptées par le maire dans le cadre de la situation d'urgence sanitaire.**

- Du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h30 de 14h00 à 17h30,
- Le samedi : de 08h30 à 12h00.

ainsi que sur le site internet de la préfecture [www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr), rubrique Publication – consultation du public. Elle pourra formuler ses observations sur un registre à la mairie de SÈVREMOINE ou par correspondance à la préfecture, bureau des procédures environnementales et foncières à l'adresse suivante :

**[pref-icpe-consultation-du-public@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-icpe-consultation-du-public@maine-et-loire.gouv.fr)**

Le Préfet prendra, à l'issue de la procédure, une décision d'enregistrement par arrêté, assortie le cas échéant, de prescriptions particulières ou un refus d'enregistrement.